

GYMNASTIQUE FEMININE

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

DATE : 5 et 6 décembre 2026

LIEU :

Clôture des engagements : 15 novembre 2026

1 – La participation au 1^{er} tour des coupes est **OBLIGATOIRE** pour une éventuelle participation au **CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL** ou au **TROPHEE NATIONAL**.

2 – Les épreuves sont au nombre de 4 : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol.

3 – CATEGORIES

- | | |
|----------------|---|
| - Coupe Senior | Senior, Junior, Cadettes 2 ^{ème} année, Cadettes surclassées |
| - Coupe Espoir | Cadettes 1 ^{ère} année, Minimes, Benjamines |

4 – REGLEMENT – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DEROGATION

Voir Règlements Fédéraux 2026-2027

Les inscriptions étant nominatives, aucune gymnaste ne peut être ajoutée après la date limite d'inscription.

5 – EQUIPE D'ASSOCIATION

Voir Règlements Fédéraux 2026-2027

6 – DROITS D'INSCRIPTION

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 16,50€ par gymnaste.

7 – REGLEMENT

Compétition individuelle sur programme Libre selon le Code de Pointage FIG 2025-2028, et les aménagements fédéraux prévus dans les Règlements Fédéraux 2026-2027.

8 – MUSIQUES

Les musiques de sol doivent être enregistrées **sur une clé USB individuelle** marquée au nom de la gymnaste.

Il est interdit de mettre plusieurs musiques sur la même clé.

GYMNASTIQUE FEMININE

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

9 – ENTRAINEURS

Deux entraîneurs ayant passé le contrôle des licences par groupe de gymnastes sont autorisés sur le plateau de compétition.

10 – BLESSURES

Voir Art. 5 des Généralités

11 – JUGES

- a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter **1 juge pour 3 gymnastes** de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.
- b) Les associations inscrivant 10 gymnastes ou plus ne doivent présenter que **3 juges maximum**.
- c) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation et/ou le recyclage sur le code FIG 2025-2028.
- d) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :
 - contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
 - ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »
- e) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge 2^{ème} échelon ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.**

10 – Les ½ finales auront lieu à ARGENTAN (61) les 23 et 24 janvier 2027.

La Finale aura lieu à BAYONNE (64) les 13 et 14 mars 2027.